



Laurent GRANDSIMON
Maire de Luz Saint-Sauveur

Le mot du maire n°5

Chères Luzéennes, Chers Luzéens,

En ces premières semaines de juin, pour les équipes municipales la priorité reste la sécurité des biens et des personnes.

De lourds travaux de reconstruction se sont engagés sur l'Yse, et les engins demeurent en permanence sur les lieux. Cependant les berges ne sont toujours pas consolidées et nous restons vigilants et conscients des risques que feraient courir de fortes précipitations orageuses autant sur l'Yse que sur le Bastan.

Dans ce contexte, en consultant les conseillers municipaux et de nombreux riverains, en particulier au pont de l'égalité, nous n'avons pas souhaité faire de commémoration municipale spéciale ce 18 juin 2014.

Cependant, la mairie s'associe à la Maison du Parc et de la Vallée, car Eliane Blin a travaillé avec des habitants du Pays Toy qui souhaitaient honorer le travail accompli pendant les journées de juin et pendant toute l'année passée.

Monsieur René Theil présentera son film de témoignage « *Tsunami dans la vallée de Barèges* » ce jeudi à 18 h 30. Cette présentation sera suivie d'un vernissage de deux expos photos, « *La crue du 18 juin* » de Pierre Lavantès et « *Ils ont reconstruit le Pays Toy* » de Claude Mauvy, avec une présentation de superbes « *Sculptures en bois flottés* » de Jacques Miswald.

En parallèle, pendant la journée de mercredi, les services de l'État et de la Région viendront à Luz, faire un point presse pour parler de la reconstruction et de l'avancement des travaux, un an après.

~

Par ailleurs, le projet de construction d'une nouvelle gendarmerie avance à grands pas. Le dernier conseil municipal a confirmé les choix de la municipalité précédente et a délibéré en faveur d'un engagement formel avec le Cabinet d'architectes Cachau de Pau. Les premières rencontres avec les représentants de la Gendarmerie Nationale se sont bien passées et tous les services de l'État (DDT, Sous-Préfecture) semblent vouloir apporter leur soutien au bon déroulement de ce projet.

~

Dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle feuille de route pour les outils économiques de la vallée, j'ai personnellement rencontré les personnels des Thermes et de la Station. La communication en direct est beaucoup plus efficace et m'a permis de me rendre compte de l'intérêt que portent tous les agents au bon fonctionnement de leur « entreprise ». Merci à tous.

~

Ces dernières semaines l'ours a fait des dégâts sur le territoire de la commune de Luz et ailleurs dans la vallée (je pense aux dernières attaques sur Héas). Je salue le courage et la détermination de nos éleveurs qui ont déjà perdu trop de bêtes et qui ont expliqué leur position au Préfet, le 6 juin dernier. Au cours de sa première réunion, l'amicale des maires du Pays Toy a souhaité formellement renouveler son soutien aux éleveurs de la vallée.

Par ailleurs, je tiens aussi à saluer les personnels du Parc National qui se déplacent et confirment la nature des attaques dans des délais les meilleurs et avec un professionnalisme qui les honore.

~

La commune de Luz n'est pas à la manœuvre sur le dossier de l'abattoir, mais je tiens à vous informer de l'avancement du travail. Le SIVOM du Pays Toy a négocié le foncier nécessaire au pont de Pascadère et les services de l'État rassemblent tous les acteurs du dossier le 23 juin pour évaluer les possibilités de financement. Le montage financier n'est pas simple mais les élus du SIVOM travaillent sur toutes les options possibles

~

En ce qui concerne la Poste de Luz, le courrier signé par tous les maires de la vallée a fait bouger les choses. Le président de l'Association des maires du Pays Toy, M. Jean Pierre Prat, et moi-même, rencontrons le maire de Pierrefitte et une délégation de la Poste le 3 juillet. Nous restons en contact direct avec les agents de la poste de Luz et nous demandons un moratoire de 5 à 10 ans pour les facteurs du Pays Toy. Nous voulons démontrer que le nouveau centre de tri de la Poste peut très bien fonctionner avec une annexe de distribution et de tri à Luz.

~

Sur un tout autre sujet, nous finalisons actuellement le fonctionnement des nouveaux rythmes scolaires et je suis ravi de constater un effort de tous les services, pour mettre en place une solution acceptable pour l'Education Nationale, le ramassage scolaire, la cantine, sans oublier le bien vivre des enfants et des familles.

~

Bien entendu un des dossiers les plus importants pour moi reste celui de la régie de Luz-Ardiden. Les réunions de travail se multiplient pour valider les travaux de l'été, la politique tarifaire de la saison 2014-2015, la communication et la stratégie de la station dans son ensemble.

Plus sur le sujet dans une prochaine édition du mot du maire.

Merci pour votre soutien et votre attention.

Laurent Grandsimon,